

LES 21 ET 22 NOVEMBRE
ORLÉANS (45)

Pour sa 5^e édition, l'**Open Agrifood** lance le Prix des excellences. Ce concours récompensera des projets qui favorisent le développement des filières alimentaires. Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 octobre dans six catégories: producteurs, distributeurs, transformateurs, restaurateurs, fournisseurs de biens et services, institutions et ONG.



« Deux priorités : la gestion des risques et la transition agroécologique »

Comment analysez-vous la future Pac ? La Commission ne propose rien sur le fond. Elle fait une réforme technique sur les conditions de mise en œuvre de la Pac, en déléguant aux États membres. Cela tend vers un délitement de la Pac. La position de la France est complexe car, depuis dix ans, c'est l'un des grands promoteurs de la subsidiarité. À chaque fois, nous avons demandé des dérogations, des boîtes à outils, etc. La profession ne se positionne pas non plus, à part dire qu'elle est contre la baisse du budget. Mais un budget, ce n'est pas une politique.

Quelles sont les batailles à mener ? Deux priorités : construire un système européen de gestion des risques et accompagner la transition agroécologique. Il faut progressivement arrêter les aides au revenu. Un jour ou l'autre, on sera obligés de le faire, autant les convertir dans des interventions utiles pour les agriculteurs : la gestion des risques et l'accompagnement à la transition agroécologique.

Vous voulez dire supprimer les aides directes ? L'agriculture est de plus en plus diverse, je pense donc qu'il faut maintenir un petit peu d'aides directes. Pour qu'elles soient équitables, il faut asseoir non plus sur les hectares mais sur les actifs. Je propose de diviser le budget en deux. La moitié servirait à des actions structurantes et d'orientation (transition écologique et gestion des risques). Le reste serait affecté en aides aux actifs. Il faut avoir une démarche active et préserver des soutiens à l'avenir.

Pac et mondialisation, une politique européenne encore commune ? Dans cet essai, l'auteur analyse la genèse de la Pac. Il prône une grande réforme pour éviter le naufrage de cette politique, socle de l'UE.
Éd. Quae, Jean-Marie Séronie, 16,50 €



Et aussi

DU 3 AU 5 OCTOBRE – CLERMONT-FERRAND (63)

Pour sa 27^e édition, le **Sommet de l'Élevage** accueillera 1 500 exposants et attend plus de 90 000 visiteurs dans la Grande halle d'Auvergne. La Turquie sera à l'honneur. Au programme du salon : concours de races bovines et équinnes, trophées de l'innovation et de nombreuses conférences.

DU 11 AU 14 SEPTEMBRE – RENNES (35)

Le **Space** rempile au Parc des expositions de Rennes. Ce salon international des productions animales réunira les professionnels des filières bovine, ovine, caprine, porcine, avicole, cunicole, apicole et des produits de la mer. 110 000 visiteurs sont attendus.

LES 26 ET 27 SEPTEMBRE – RETIERS (35)

Les professionnels de la bio se donnent rendez-vous au salon **La Terre est notre métier**, qui a lieu tous les deux ans en Ile-et-Vilaine.

Le guide de l'agriculture et de la forêt 2018-2019

Comment choisir sa société d'exploitation agricole ? Quels sont les types de contrats de travail ? Comment transmettre un bail rural ? Vous trouverez réponse à ces questions dans cette bible du droit rural et forestier. L'ouvrage est divisé en trois grandes parties : l'entreprise agricole, l'espace rural et le marché agricole. Organisé en 219 fiches explicatives, il est enrichi d'exemples et de conseils pratiques. Il est destiné aussi bien aux agriculteurs, qu'aux juristes et aux OP.

Éd. Lexis Nexis, de H. Bosse-Platière et B. Grimonprez, 79€

